

## ÉVÈNEMENTS NOUVEAUTÉS

### Assistante sociale

L'assistante de service social Marie-Hélène Porcher reçoit les jeudis après-midi dans le bureau de permanence de la mairie, sur rendez-vous pris préalablement à la Maison des Solidarités de Cluny au 03 85 59 03 18.

### Vœux de la municipalité

Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 4 janvier à 18h30. L'ensemble de la population est cordialement invité à cette cérémonie.

### Journée mémoire de 14/18

Le samedi 24 novembre prochain, la commune de Salornay-sur-Guye, en lien avec l'association « Souvenir Français » et la participation bénévole d'habitants connaisseurs de la guerre 1914/1918, organise une journée mémoire à l'occasion du centenaire de la fin de cette période particulièrement meurtrière de notre histoire récente. L'école, associée à cette manifestation, réalisera une exposition à la salle polyvalente en complément de la présentation d'une partie de la collection de notre concitoyen

### Théâtre

Le vendredi 16 novembre à 20h30 à la salle polyvalente, la troupe "Plaisir du théâtre" propose « Les sept péchés capitaux ». Contact et Réservation : 06 22 49 76 31.

### Restos du cœur

Durant le mois de décembre un panier sera à disposition des donateurs à l'épicerie Vival et au Proximarché au profit des Restos du cœur. Merci pour votre générosité.

passionné Daniel Guillermier. A 16h, une conférence sur l'armistice et le traité de Versailles sera conduite par Thierry Allemand. Cette journée est ouverte à tous.

### Défilés

Nous rappelons les prochaines célébrations des commémorations patriotiques à 11h :

- 11 novembre (Armistice de 1918)
- 28 avril (souvenir des déportés)
- 8 Mai (victoire de 1945)
- 14 juillet (fête Nationale)

pour lesquelles vous êtes cordialement invités à participer.

### Brochure du Pays d'Art et d'Histoire

Comme cela a déjà été réalisé précédemment dans cinq communes, Salornay a candidaté pour la réalisation par le "Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus" d'une plaquette intitulée : "Laissez-vous conter le village de Salornay-sur-Guye et la Vallée de la Gande". Ce document, richement illustré, a

été réalisé en associant les communes riveraines de la Gande. Il présente Salornay sous différentes approches : géographiques et topographiques, économiques, mais aussi historiques sans oublier l'époque contemporaine.

Des portraits de personnages illustres agrémentent et complètent cette brochure de qualité.

Outil de promotion et d'information, des exemplaires sont à votre

## Calendrier des manifestations

Marchés : Tous les jeudis matins

### OCTOBRE

Dim 21 : Vente boudin-caserne Pompiers

Dim 28 : braderie enfantine

### NOVEMBRE

Sam 3 : Dîner dansant- don du sang

Dim 11 : 11 h - défilé Armistice 1918

Ven 16 : Plaisirs du théâtre

Sam 17 : Loto APE

Sam 17 : Vente saucisson chaud - foot

Sam 24 : Journée du centenaire 14/18, conférence et expo

### DECEMBRE

Ven 7 : Illuminations et vente de Noël à la maison de retraite à partir de 15 h

Dim 9 : Noël - la Courte Echelle

Ven 14 : Noël - A P E

### JANVIER

Ven 4 : Vœux de la municipalité

### FEVRIER

Sam 2 : Belote du Réveil de la Guye

Dim 3 : Loto - La Courte Echelle

Sam 9 : Belote du foot

Sam 9 : Distribution de fromages APE

Dim 24 : Loto - Amicale don du sang

### MARS

Ven 8 : Belote - club Loisirs et Amitié

### AVRIL

Sam 6 : Activités sportives - A P E

Sam 13 : Théâtre maison de retraite

Dim 28 : Boules-éliminatoires quadrettes

Dim 28 : 11h défilé - souvenir déportés

### DONS DU SANG :

Ven 15 Fév, Ven 12 Avr.

disposition à la mairie, à l'Office de Tourisme du Clunisois et dans tout lieu de passage qui le souhaitera. Bonne lecture!

### Réunion bilan du vide maisons

Le mardi 23 octobre à 18h à la salle de réunion de la mairie, une réunion permettra d'effectuer un bilan du vide maisons du 22 juillet. Chacun est cordialement invité.

Mairie de Salornay-sur-Guye

4 La Promenade

71 250 Salornay-sur-Guye

Ouverture au public :

La semaine de 14h à 17h

(sauf le Mercredi)

Le Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03 85 59 42 74

mairie@salornay-sur-guye.fr

www.salornay-sur-guye.fr

## LA LETTRE MUNICIPALE DE SALORNAY - SUR - GUYE

n° 46 » Octobre 2018



### Sommaire

#### Vie communale

Place de la Clochette

Eclairage public

La levée du Grand Pont

Tennis

Terrains à bâtir

Placette de compostage collective

Vous déplacer ? Autostop facile

Bois de chauffage

Aire de broyage

Voirie

#### Infos pratiques

Rentrée des classes

Fleurissement

Bibliothèque

La Marelle en Campagne

Site internet

Exposition au moulin de la clochette

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

#### Evènements Nouveautés

Assistante sociale

Vœux de la municipalité

Théâtre

Restos du cœur

Journée mémoire de 14/18

Défilés

Brochure du Pays d'Art et d'Histoire

Réunion bilan du vide maisons du 22 juillet

Calendrier des manifestations

### Place de la Clochette

Les travaux de réaménagement de l'ensemble de la place de la Clochette, avec WC publics et abribus, avec l'extension pour une partie réservée au covoiturage, tirent à leur fin. Les plantations des arbustes et des arbres seront réalisés cet automne. Avec une rénovation de l'aire de jeux et une mise aux normes, c'est désormais tout un espace qui répond à la fois à des besoins pratiques et à un usage de bien être que vous êtes nombreux à fréquenter et à apprécier.

### Eclairage public

Sous la maîtrise d'ouvrage de notre syndicat, le SYDESL, nous entreprenons le remplacement d'équipements d'éclairage public qui sont vétustes et énergivores par des foyers à éclairage et type « led », plus performant et notamment moins consommateur d'énergie. Cette opération réalisée en octobre concernera la place de Lomonot, la Grande Rue, la place Gandin, le lotissement du Poirier Bouchot, et quelques améliorations ici ou là.

### La levée du Grand Pont

Après la réfection complète en 2003 du Grand Pont sur la rue de l'abattoir, il restait la longue levée côté Ouest à envisager. S'agissant d'un autre gros chantier, l'opération a alors été différée mais devient à ce jour incontournable au vu de l'aspect de l'ouvrage. Nous avons donc commandé une expertise dont les résultats ne sont pas rassurants.

Cette inspection conduite par un bureau d'études spécialisé a en effet révélé que les ouvrages sont dans un état médiocre et qu'il est nécessaire d'entreprendre des travaux à court terme. Les parapets présentent des déversements importants, les pierres sont fortement altérées, les murs constitués de pierres sèches présentent de nombreuses déformations, des arrivées d'eau sont présentes sur les naissances de voutes, des fissures sur les douelles ont été provoquées par des surcharges excessives, ce qui imposera à court terme une limitation de tonnage à 3,5 tonnes.

Il s'agit d'une opération conséquente et incontournable estimée à 200 000 € pour laquelle nous sommes en recherche de subventions avant le lancement en 2019.

### Tennis

Notre court complètement refait et gratuit a été très apprécié durant l'été. Il nous faut néanmoins déplorer les incivilités de certains individus qui prennent plaisir à dégrader. Nous nous devons de rappeler à certains jeunes que ce lieu est à usage exclusif du tennis ; un respect des équipements qui devrait être naturel !

### Terrains à bâtir

Nous proposons des parcelles à bâtir au lotissement des Tilles et, pour ceux qui souhaiteraient des parcelles viabilisées hors lotissement, rue des Ravarys. Pour tout renseignement sur les prix de vente et les modalités, s'adresser à la mairie.

### Placette de compostage collective, cherche référent pour bons soins

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne propose des formations personnalisées aux personnes qui souhaiteraient s'impliquer dans une démarche éco citoyenne : le compostage partagé en cœur de village.

Il s'agit de trouver des relais locaux qui participeraient au suivi de la placette de compostage située près du verger conservatoire

à Salornay, en lien avec un professionnel du compostage de la collectivité.

Formé par un agent de la collectivité, le relais reçoit les équipements nécessaires à l'entretien de la placette de compostage (tablier de jardinier, fourche, gants).

Les personnes intéressées peuvent prendre directement contact avec Charline Amoros, Maître composteur au SIRTOM, 03 85 59 26 98 - 07 88 51 73 87 animcompost@sirtomgrosne.fr



### Vous déplacer ? Autostop facile !

La Communauté de Communes du Clunisois mène une action en faveur de la mobilité, pour aider les habitants à se déplacer plus aisément, ou à diminuer l'utilisation de leur voiture.

Plusieurs actions complémentaires sont mises en place, afin que chacun trouve un mode de déplacement qui lui convient : transport à la demande les mercredi après-midi et samedi matin pour les déplacements dans la communauté de communes, qui complète la ligne à la demande n°30 permettant, quotidiennement depuis Salornay, de rejoindre Cluny le matin à 7h55 et d'en revenir le soir à 18h.

Le covoiturage sur les aires mises en place (La Croisée de Cray, Massilly, Jalogny et Salornay) est utile pour les déplacements prévus à l'avance.

**Vient s'ajouter un dispositif d'autostop testé jusqu'en décembre 2018. L'avantage de l'autostop organisé est qu'il permet de voyager à l'horaire et au jour que vous souhaitez.**

Il a été choisi de faire simple en invitant les personnes ayant de temps en temps besoin d'être transportées, c'est-à-dire des personnes sans moyen de locomotion, des jeunes aux plus âgés, de se présenter en mairie pour recevoir **un panonceau, au format A4 facilement transportable, pour être bien reconnu des automobilistes locaux (voir visuel ci-contre).**

Ainsi **les conducteurs repèreront le visuel** et n'hésiteront pas à prendre les autostoppeurs identifiés avec ce panonceau.

Alors n'hésitez pas à rendre service en toute sécurité !

disposition du SIRTOM pour développer une aire de broyage de branchages est fermé. Le SIRTOM n'a pas les moyens de continuer cette expérience qui permettait de désengorger la déchetterie et de fournir gratuitement du broyat. Il convient désormais de porter les branchages à la déchetterie.

### Voirie

La partie centrale du bourg va bénéficier du renouvellement du revêtement réalisé par le Département, la commune prenant en charge la plus-value liée à un enrobé. Préalablement les bordures

des trottoirs du 2<sup>ème</sup> tronçon de la Grande Rue seront mises aux normes d'accessibilité, permettant aussi la réfection du revêtement des trottoirs comme pour la 1<sup>ère</sup> tranche.

Les travaux du Département nécessitent en journée une déviation, totale ou partielle, du carrefour de Lomonot jusqu'au pont de Confle, durant la semaine du 22 au 26 octobre. L'entreprise a néanmoins consigné de minimiser la gêne et de faciliter les accès aux activités professionnelles, pour qui les flux seront inévitablement perturbés.

## INFOS PRATIQUES

### Rentrée des classes

En septembre, 86 enfants, dont 22 issus des communes voisines, ont pris place sur les bancs de l'école.

La directrice, Claire Frizot, a accueilli 3 enfants de 2 ans, 9 en petite section et 7 en moyenne. Alice Bourgeoisat, assure sa décharge de direction ainsi que le temps partiel de Charlotte Guillermine, qui compte dans sa classe 18 enfants en grande section et 8 en CP.

Les 10 élèves de CE1 et les 13 CE2 ont retrouvé Caroline Ferlay. Sophie Beurtin enseigne aux 11 élèves de CM1 et aux 7 CM2, son temps partiel est assuré par Vanille Bernard.

Pas de changement du côté des agents d'animation Françoise Parat et Séverine Dépinet assistent les enseignants, animent la gar-

derie périscolaire et assurent le service de restauration scolaire communal.

Caroline Joseph et Florence Balleriaud assurent les fonctions d'AVS ou d'EVS.

Nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration aux nouveaux, et à tous une bonne année scolaire.

### Fleurissement

Cela fait plusieurs années que le comité de fleurissement s'active avec l'objectif de pouvoir concourir et obtenir une première fleur labellisée « villes et villages fleuris ». L'attribution de ce label s'effectue selon une charte précise basée sur deux séries de critères ; le cadre végétal et les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie.

Le concours consiste à attribuer un label, matérialisé ensuite par

une signalétique que vous avez pu remarquer parfois aux entrées des rares communes distinguées.

Le comité de fleurissement dépose cette année un dossier complet pour tenter d'obtenir la première récompense.

### Bibliothèque

Les responsables de la bibliothèque ont fait l'acquisition d'une bonne quarantaine d'ouvrages pour enfants (albums, bandes dessinées et documentaires pour tous les âges) pour un budget d'environ 500 €, alloué par la commune. D'autres actions suivront sous peu en direction du jeune public.

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi de 16h à 18h  
mercredi de 14h à 15h30  
jeudi de 16h30 à 18h  
samedi de 10h à 11h

### Bois de chauffage

Comme chaque année avant l'hiver, la commune met gracieusement à la disposition des personnes âgées se chauffant au bois (sous conditions de ressources) deux remorques de bois de chauffage. Si cette offre vous intéresse, il convient de vous adresser au secrétariat de mairie pour savoir si vous pouvez y prétendre.

Par ailleurs la commune vend du bois de chauffage, bois coupé ou non, coupé livré ou non livré aux tarifs suivants :

**Bois sur pied** : 9 € le stère  
**Bois coupé en 1 m** : 35 € le stère + 5 € le stère s'il est disponible en 50 cm + 5 € le stère s'il est livré lors de la coupe par la commune.

**Affouages** : Ils se feront dans la parcelle 7, dans le prolongement des deux dernières années. Le prix du lot est de 40 €. Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 22 octobre. Le tirage au sort se fera le samedi 10 novembre.

### Aire de broyage

L'espace dédié, au-dessus du cimetière en direction du bois de la roche, que la commune avait mis à

### La Marelle en Campagne

Cette année encore, « la marelle en campagne » s'est installée dans les locaux de notre restaurant scolaire. Les enfants ont été accueillis à partir du lundi 9 Juillet et ce pour 3 semaines.

Le centre de loisirs a ainsi accueilli 67 enfants dont 26 de Salornay : 21 enfants de 3 à 6 ans et 46 de plus de 6 ans.

Comme chaque année la commune prend à sa charge une semaine d'inscription au centre de loisirs pour les Salornéens de CE2. Quatre enfants ont donc bénéficié de cette semaine gratuite cet été.

Petite nouveauté cette année, les trois mercredis de Juillet une soirée à thème a été proposée aux enfants : une nuit au camping de Salornay, une soirée « loup garou » et une soirée « loup garou » et une soirée « loup garou ». Ces soirées ont été bien appréciées par les enfants qui les partageaient avec les copains non présents le lendemain.

### Site Internet

La commune s'inscrit dans les obligations réglementaires de dématérialisation, mais aussi dans la simplification des démarches effectuées par les administrés. Vous pouvez, en vous connectant sur le site de la commune, faire des demandes en ligne sur les domaines suivants : actes de naissance, de mariage, de décès, demande de livret de famille, déclaration de chien de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie, demande de location de la salle municipale.

### Exposition au moulin de la clochette

Durand 2 Week-ends au mois d'août, Jean Claude Bory a exposé ses compositions au Moulin de la Clochette, constituées d'objets récupérés amassés au gré de ses pérégrinations, de vestiges de nos objets quotidiens (portes attaquées par le temps, chaînes et éléments métalliques divers, plastiques rongés par les saisons aux couleurs encore criardes...). Cette exposition a entraîné un public attentif à la rencontre de ces

"Débris et Déchets" élevés au rang d'œuvre d'art. Ce fut l'occasion de plonger dans un monde particulier qui n'était pas sans rappeler quelques sculptures et compositions de grands artistes du XX<sup>ème</sup> siècle.

### Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes.

Depuis quelques temps des faits de cambriolages sont commis de jour comme de nuit sur tout le territoire.

Protégez vos accès, soyez vigilants.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés.

En cas de cambriolage, composez le 17 puis déposez plainte à la brigade de gendarmerie de Cluny. Déclarez le vol à votre assureur par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés.